

# VIC. INFO

NUMÉRO 33 • JANVIER 2022

## Vers une cité scolaire inclusive, à Longues





Vic le Comte



# Sommaire

# JANVIER 2022

## 4. CADRE DE VIE

Point sur les travaux  
Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

## 7. ACTIONS SOCIALES • SANTÉ

Des paniers gourmands pour nos aînés  
Bilan sur les centres de vaccination  
Retour sur les ateliers Âge'ilité

## 8. SERVICES À LA POPULATION

Le guichet unique France Services  
Nouveau : Carte Nationale d'Identité et Passeport en Mairie  
L'évolution des services de santé

## 11. ADMINISTRATION

Du nouveau dans les services

## 12. VIE SCOLAIRE

Vers une cité scolaire inclusive à Longues

## 14. ÉDUCATION • ENFANCE • JEUNESSE

Le numérique dans les écoles élémentaires  
Nouveau : le portail famille  
L'engagement contre le gaspillage alimentaire

## 15. HOMOLOGATION

Vic «Petite Cité de Caractère»  
Le projet d'acquisition du Chai

## 16. VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE ET PATRIMOINE

En feuilletant les archives  
Retour sur les derniers évènements de 2021  
Le programme culturel de février à juin  
Un nouveau partenariat pour le Trampoline

## 20. RENCONTRE AVEC

Benjamin et Carole : Le Comptoir de la Colombe

## 21. ÉTAT CIVIL

Mariages, pacs, naissances, décès

## 22. BON À SAVOIR

Les élections 2022

## 23. EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Bulletin d'information municipale

Publication de la Mairie de Vic le Comte

Directeur de la publication : Antoine Desforges

Responsable de publication : Delphine Cousinié

Rédaction : Émilie de Miras-Villeneuve

Conception et réalisation : Malcie Auzary/Studio Malice

Impression : DéfiPrint sur papier recyclé

Crédit photos : Mairie de Vic le Comte, Malcie Auzary-Vendanges pour Studio Malice, Marcillon Thuillier Architectes (MTA),

Le Comptoir de la Colombe, Matières d'Art.

Dépôt légal : Février 2022





# Édito

FÉVRIER 2022

## Vicomtoises, Vicomtois,

Après avoir marqué 2020 et 2021, la crise sanitaire du COVID19 se poursuit en ce début d'année 2022, qui est pleine d'incertitudes. Pour aider chacun à surmonter cela, notre territoire est mobilisé, en particulier avec l'organisation de centres de vaccination par la commune. Merci aux professionnels de santé du territoire ainsi qu'aux bénévoles mobilisés.

Tout est fait pour que la vie continue ! Dans les écoles, saluons la très forte mobilisation collective des acteurs de la vie scolaire : enseignantes, personnels municipaux ainsi que les enfants et les familles. Dans les associations, tout est mis en œuvre, avec les bénévoles et les éducateurs, pour que les activités soient maintenues, même si des événements publics ont dû être annulés.

Beaucoup de projets ont été engagés en 2021. Si les chantiers ont été nombreux, la finalisation de la piste cyclable Vic/Longues était très attendue !

Outre la reconnaissance par l'État comme « Petite Ville de Demain » pour conforter la dynamisation de nos bourgs et la préservation de l'environnement, la politique de valorisation du patrimoine a connu une étape importante avec l'homologation de Vic le Comte comme « Petite Cité de Caractère ».

2022 sera marquée par une grande mobilisation :

- pour le lancement du projet structurant d'extension/réhabilitation des écoles de Longues, sous la forme novatrice d'une véritable cité scolaire inclusive ;
- pour la jeunesse, le projet de Conseil Municipal des Enfants sera engagé et nous travaillerons avec les jeunes sur des sujets concrets, tels que le développement d'espaces de loisirs libres ;

- sur l'alimentation, l'engagement pour des repas de qualité (frais, local, bio, « fait maison ») se poursuit, avec un axe de travail complémentaire sur la réduction du gaspillage alimentaire ;
- des travaux aboutiront, en particulier l'amélioration de l'accès et du stockage du dojo et la création d'un 3<sup>ème</sup> terrain de foot ;
- pour arriver en 2023 au déploiement de la fibre à Lachaux, Bord et Langlade. Compétente en la matière, la « Régie Auvergne Numérique » est régulièrement relancée par la Municipalité ;
- pour nos aînés en situation de dépendance, les travaux du nouvel EHPAD se termineront à l'automne permettant l'ouverture de l'établissement. La Municipalité engage le travail pour la création d'une « résidence autonomie » dans l'ancien EHPAD ;
- la modernisation de la communication municipale avec un nouveau site internet et la création d'un « portail famille numérique ».

Parmi les sujets abordés dans ce bulletin, la préservation et l'amélioration des services à la population est une priorité absolue de l'équipe municipale. Face au désengagement de l'État, la mobilisation locale permet de garantir durablement des services publics de proximité, notamment avec la nouvelle station de recueil pour les titres d'identité en Mairie et l'espace « France Services ».

En ce début d'année, j'adresse à chacune et chacun des vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vos projets individuels et collectifs. 2022 étant une année électorale, j'appelle à la mobilisation la plus forte possible pour faire vivre notre démocratie et décider de notre avenir !

Antoine Desforges

Maire de Vic le Comte



1<sup>er</sup> Vice-président Mond'Arverne Communauté, Clermont côté sud, délégué à l'aménagement de l'espace, à la mutualisation et au tourisme



Conseiller Départemental du Puy-de-Dôme

### Permanences de la Municipalité

Tous les 1ers lundis du mois, l'équipe municipale propose une permanence sans rendez-vous afin que vous puissiez échanger avec les élus présents sur les sujets de votre choix. Rendez-vous directement en Mairie de 16h à 19h.

# Des actions

## ET DES PROJETS

# Le point sur les travaux

## LES TRAVAUX TERMINÉS

### Rue des Vignolettes et du Chardonay



Après les premiers travaux réalisés en 2020, la seconde tranche permettant de finaliser les aménagements de voirie a été réalisée à l'automne 2021 : aménagement de plateaux et de zones de rétrécissement pour limiter la vitesse ; création d'espaces verts sur l'ensemble du secteur et d'un parking de 17 places à côté des logements OPHIS, face au cimetière.

Reste l'intervention du SIEG pour installer l'éclairage public au niveau du cheminement piéton le long du cimetière.

### Sécurisation des espaces publics



Suite à divers signalements de riverains et aux arbitrages réalisés en commissions de sécurité routière, les premiers aménagements ont été mis en œuvre pour réduire la vitesse et sécuriser les différents usagers de l'espace public :

- des coussins berlinois ont été installés rue des Grands Creux, rue de la Chaussade et route de Clermont.
- la rue des Orleaux a été mise en sens unique avec passage en zone 30 et matérialisation d'un cheminement piéton par l'installation de quilles.

### Sécurisation d'une paroi rocheuse à Enval



Un danger a été signalé sur une paroi rocheuse, à l'aplomb d'une habitation et en bordure immédiate du sentier des grottes à Enval. Quatre compartiments instables avaient été identifiés dans le cadre du diagnostic de stabilité réalisé en avril 2021 par le bureau d'études Hydrogéotechnique.

Les travaux de confortement ont été réalisés en novembre 2021 par l'entreprise RESIREP, filiale d'Eiffage génie civil, spécialisée dans les travaux spéciaux : forage des ancrages de la paroi, ferrailage et bétonnage des zones les plus altérées par béton projeté de teinte similaire à celle de la roche.

**Coût de l'opération (diagnostic + travaux) : 29 000 € TTC**

## LES TRAVAUX EN COURS

### Aménagement du Chemin du Paradis

Les travaux ont repris en décembre 2021 pour réaliser la tranche conditionnelle d'aménagement de voirie sur le haut du chemin du Paradis jusqu'à l'intersection avec le chemin de la petite Molière : terrassement pour pose de bordures et caniveaux, réalisation du trottoir en sable stabilisé. Les enrobés

seront réalisés après l'intervention d'Orange (raccordement des maisons neuves).

Les plantations ont été réalisées au niveau du pont de Binet : ce sont 6 frênes, près de 800 vivaces, du gazon et une haie d'arbustes qui ont été plantés.



## Création d'un 2<sup>ème</sup> terrain d'entraînement de football au stade André Boste



La création du terrain de football enherbé se poursuit. La 1<sup>ère</sup> tranche arrive à sa fin de réalisation avec l'engazonnement. La 2<sup>ème</sup> tranche s'effectuera en 2022 par l'équipement du terrain avec notamment la main courante, le pare ballon, les buts, et l'éclairage du terrain. À cela s'ajoute l'amélioration des conditions de stationnement pour les événements à l'arrière de la salle omnisports et des circulations internes, notamment les allées piétonnes. La réalisation de ce projet a été confié à l'entreprise TREYVE PAYSAGES, avec l'objectif d'avoir un terrain utilisable pour septembre 2022. L'entretien de la pelouse est également inclus durant une année.

**Coût global des deux tranches : 420 000 € TTC**

En supplément, il est programmé sur 2022 :

- **La mise aux normes de l'éclairage**, avec la dépose des mâts existants et la pose des nouveaux mâts. Ces dépenses réalisées par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz (SIEG) s'élèvent à 133 000 € HT, avec une participation de la commune à hauteur de 66 500 €.
- **L'amélioration et l'optimisation du système d'arrosage** des 3 terrains de foot, avec l'installation d'une cuve tampon de 60 m<sup>3</sup>, pour un budget de 45 000 € TTC. Cela permettra également de pallier le problème de manque d'eau chez les habitants du quartier constaté pendant l'arrosage.

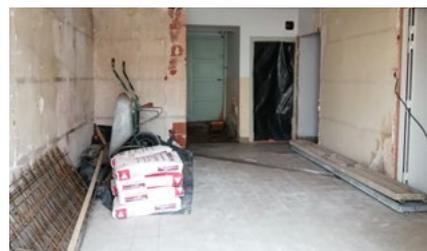
## Agrandissement du Dojo



Les travaux d'agrandissement du dojo ont démarré mi-novembre 2021 pour une durée de 4 mois environ. Les travaux consistent en la réalisation d'un sas d'entrée et d'un espace de stockage du matériel (surface créée : environ 32 m<sup>2</sup>). Au vu des sondages et de l'étude de sol, les fondations sont assurées par des micropieux tubés en partie haute et descendant au bon sol. Le gros œuvre est terminé, la structure bois sera posée prochainement et sera habillée d'un bardage métallique.

**Coût de l'opération : 124 000 € TTC**

## Création d'une Maison France Services



Les travaux d'aménagement intérieurs et de mise aux normes d'accessibilité ont commencé début novembre 2021 pour une ouverture prévue le 4 avril 2022. Ces travaux consistent en la création d'un sanitaire et d'un bureau accessibles aux personnes à mobilité réduite, la modification de cloisons, la réfection de sols et de peintures et le changement des menuiseries extérieures.

**Coût de l'opération : 73 000 € TTC**

## TRAVAUX N'ÉTANT PAS SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNALE

### Construction d'un nouvel EHPAD

Suite à des difficultés d'approvisionnement en matières premières liés à la crise sanitaire le chantier a pris du retard. La réception prévue en juin 2022 est décalée à la mi-septembre. Le déménagement reste cependant fixé à l'automne 2022. L'avancement actuel de l'opération est d'environ 65%.

**Maître d'ouvrage :** EHPAD BARGOIN

**Mandataire du MO :** Ophis du Puy de Dôme

**Architectes :** ADquat architecture et Atelier FGA



## TRAVAUX N'ÉTANT PAS SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNALE

### Réalisation d'une piste cyclable

Les travaux d'aménagement de la piste cyclable sécurisée reliant les bourgs de Vic et Longues ont pu se terminer en fin d'année suite à la dépose des poteaux Orange. L'aménagement du carrefour de Lachaux par la mise en place d'un terre-plein central est venu compléter cette opération et permet de sécuriser les différents usagers de la route départementale.

Travaillés depuis de nombreuses années, ces travaux ont été portés par le Département du Puy-de-Dôme.

En parallèle, des travaux de modernisation et de prolongement de l'éclairage public ont été réalisés à la sortie de Longues jusqu'aux 3 maisons. Et un système d'éclairage autonome par alimentation solaire a été installé au niveau du carrefour de Lachaux. **Ces dépenses réalisées par le Syndicat Intercommunal d'Électricité et du Gaz (SIEG) s'élèvent à 51 900 € HT, avec une participation de la commune à hauteur de 25 950 €.**



### Travaux du SMVVA à Longues

Le SMVVA va engager d'importants travaux de renforcement du poste de refoulement de Longues construit en 1980 et qui collecte les eaux usées des communes de Laps, St-Maurice, Vic le Comte et Corent (20 % du débit entrant à la station d'épuration des Martres de Veyre). Ces travaux comprennent la construction d'un bassin de stockage restitution et le renouvellement de la conduite de refoulement sur 750 m au niveau du pont de l'Allier et du pont SNCF en direction des Martres-de-Veyre.

**Coût de l'opération : 1 449 000 € TTC subventionnée à plus de 60 % par les différents partenaires (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Département, État)**

### Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Décidée par l'État, la dématérialisation vise à simplifier et moderniser l'accès à ce service public. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les usagers peuvent déposer leurs demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, etc.) directement en ligne dans une démarche simplifiée et sans frais. Cette nouvelle possibilité permet un accès en ligne à tout moment et un suivi en toute transparence de l'avancement des dossiers.

Pour les services des collectivités, cela implique la suppression des étapes de ressaisie, une meilleure traçabilité des dossiers et coordination entre services mais également de rendre un service de meilleure qualité.

**Vous pouvez donc déposer vos dossiers sur le guichet unique via : <https://grandclermont.geosphere.fr/guichet-unique/>**



# Mobilisés

## AU QUOTIDIEN

## L'efficacité des centres de vaccination éphémères



Sept centres de vaccination éphémères ont eu lieu depuis le début de la crise sanitaire sur la commune, à l'espace Louis Paulet. D'abord destinés aux personnes prioritaires, à risque et aux plus de 65 ans, ils ont peu à peu été élargis au public en fonction des règles nationales. Au total environ 5000 doses ont été administrées sur les centres de la commune jusqu'en 2021. Une nouvelle fois mobilisé en no-

vembre et décembre, le centre de vaccination a permis d'administrer plus de 2 300 doses de Pfizer ou Moderna.

**BRAVO ET MERCI à l'ensemble des personnes mobilisées pour organiser et faire fonctionner le centre éphémère lors des différentes opérations : professionnels de santé, élus municipaux et bénévoles.**

## Des paniers gourmands pour nos aînés



En raison des conditions sanitaires et afin de préserver la santé de nos aînés, le repas-spectacle de fin d'année, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), au Garden Palace a été annulé. Un panier gourmand, garni de douceurs salées et sucrées, a été distribué à 442 vicomtoises et vicomtois âgés de plus de 75 ans.

Composés de produits régionaux et locaux dans un sac réutilisable en tissu, les colis ont été donnés lors de permanences tenues par les élus municipaux les 22 et 23 décembre derniers. Une distribution à domicile a été réalisée entre Noël et le Nouvel An lorsque les personnes ne pouvaient se déplacer.

## Retour sur les ateliers Âge'ilité



En partenariat avec KP Aura (Kiné Prévention), une conférence et 9 ateliers gratuits ont été proposés de septembre à novembre à 10 personnes âgées de plus de 60 ans sur la thématique de l'équilibre et de la prévention des chutes. Animés par Maniphet Lecoutre de KP Aura, les ateliers d'agilité chronométrés ont

permis, au fil des séances, de faire le point et d'améliorer l'équilibre des participants. Des exercices pour éviter les chutes et apprendre à se relever ont également été abordés. Deux autres rendez-vous de 10 séances auront lieu cette année sur la même thématique et pour un groupe de 10 personnes. Dates à venir.

# Le service public

## AU CŒUR DE NOTRE TERRITOIRE

**Les services publics constituent une des priorités majeures de la Municipalité, avec la volonté d'assurer aux usagers le meilleur service de proximité possible.**

Depuis de nombreuses années, les évolutions annoncées par l'État mêlent :

- le développement du numérique, ce qui pose d'importantes difficultés pour les personnes éloignées de l'informatique ;
- les annonces de fermeture de services de proximité, éloignant le citoyen des interlocuteurs pouvant répondre aux besoins. Le dernier exemple est la fermeture de la perception de Vic le Comte au 1er janvier 2022, en même temps que celle des Martres de Veyre.

La commune s'est donc engagée très fortement pour demander à l'État des solutions pour garantir un accès de proximité aux services publics. C'est ainsi que :

- **un espace France Services**, géré par la commune, va ouvrir le lundi 4 avril prochain, afin de maintenir les services existants mais aussi pour améliorer l'offre, avec des possibilités nouvelles d'accéder à des services publics de proximité, sur des plages horaires larges. L'accompagnement au numérique sera également possible, grâce à la présence d'un Conseiller Numérique ;

- **les cartes nationales d'identité et les passeports pourront à nouveau être réalisés en Mairie**, suite à l'attribution d'un "dispositif de recueil".

Si les services de proximité, gérés directement par l'État, ont peu à peu disparu, la commune devient un véritable rempart pour permettre l'accès aux services publics, soit en Mairie, soit dans la nouvelle Maison France Services.

Autre point de vigilance pour la Municipalité : l'accès aux services de santé. Dans le cadre d'un travail partenarial, les professionnels de santé sont accompagnés dans leurs projets, dans l'objectif de consolider leur présence sur le territoire. En complément des services proposés par les cabinets existants, des projets existent :

- **à Vic** : création d'une maison de santé et adaptation de la pharmacie ;
- **à Longues** : création d'une maison médicale pour les enfants.

### FRANCE SERVICES, GUICHET UNIQUE VERS DE NOMBREUX SERVICES !

Le projet de création d'une Maison France Services a été approuvé au Conseil Municipal le 1<sup>er</sup> février 2021. Son implantation est donc en cours dans les locaux occupés jusque-là par la Mission Locale et contigus aux services administratifs de la Mairie. Les travaux ont débuté en novembre 2021 afin de réaménager les intérieurs en fonction des besoins des services. Ils consistent également à mettre les bâtiments aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Ce dispositif est un nouveau modèle d'accès aux services publics proposé et financé en partie par l'État (30 000 € par an), avec un reste à charge important pour le gestionnaire (commune de Vic le Comte). Il concentre pour les usagers plusieurs services dans un seul et même lieu sous la forme d'un guichet unique. Cette alternative permet de maintenir les services publics de notre territoire en laissant la possibilité au public

de continuer à effectuer ses démarches au quotidien. Chef-lieu de canton et pôle de centralité, Vic le Comte est de ce fait considéré comme territoire prioritaire pour mener à bien ce projet.



Les administrés peuvent ainsi être accompagnés par une équipe dédiée et formée pour répondre aux besoins de plusieurs manières :

- accompagnements de 1<sup>er</sup> niveau avec l'équipe de France Services ;
- liens avec les interlocuteurs des différents services, lorsque la situation le nécessite ;
- organisation de permanence sur place, dans les locaux de France Services.

Le champ couvert par France Services est large, avec 9 partenaires obligatoires : les services du Ministère de la Justice, du Ministère de l'Intérieur, les impôts, la CPAM, la CAF, la MSA, la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail), Pôle Emploi et La Poste. Cette dernière proposera ses services sous la forme d'une agence postale intégrée à France Services.

À cela s'ajoute des partenaires locaux volontaires qui pourront être développés au fil du temps. Au démarrage, France Services comptera la présence de la Mission Locale et du Département du Puy-de-Dôme, avec le retour de permanences des assistantes sociales.

Un accompagnement pour les démarches en ligne sera aussi proposé avec l'aide d'un Conseiller Numérique.

## L'ÉQUIPE VOUS ACCUEILLANT À LA MAISON FRANCE SERVICES



**Sandrine RODRIGUEZ**  
Responsable Maison France Services

**David BLANC**  
Conseiller Numérique

2 agents d'accueil et d'animation sont en cours de recrutement.  
France Services ouvrira le **lundi 4 avril 2022**,  
avec un accueil du public sur une amplitude de plus de 37 heures, selon les horaires suivants :  
**Du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h30**  
**Le Lundi de 13h30 à 18h30 • Le Mercredi et le Vendredi de 13h30 à 17h30**

## DU NOUVEAU À MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Dans une logique de restructuration globale des bâtiments (ancien centre des impôts) les services de l'intercommunalité se restructurent et sont désormais concentrés dans un local unique plus grand situé au 16 et 18 boulevard de Beussat (fermeture du local situé au 27 boulevard du Jeu de Paume).

Les services à la population de Mond'Arverne seront donc présents à cette adresse au printemps 2022, avec notamment le service à la personne et le guichet unique enfance-jeunesse.



## NOUVEAUX SERVICES À LA POPULATION : CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La Mairie dispose désormais du matériel biométrique nécessaire pour vos demandes de titres sécurisés (carte d'identité et passeport).

**Le service sera disponible à compter du mois de mars sur rendez-vous obligatoirement**, que ce soit pour le dépôt d'un dossier de demande ou bien le retrait d'un titre.

**Pour prendre rendez-vous :**

- par Internet 24H/24, 7 jours sur 7 à partir du nouveau portail citoyen ;
- ou par téléphone à l'accueil de la Mairie au 04 73 69 02 12.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Rendez-vous en Mairie ou consultez les liens ci-dessous :

• **pré-demande** sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <http://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-fairema-demande-de-passeport-CNI>

• **liste des documents à fournir** sur le site internet de la Mairie selon le type de demande (CNI/Passeport, 1<sup>ère</sup> demande, renouvellement, personne mineure ou majeure)



# Services de santé, les perspectives d'évolution

La présence des professionnels de santé au plus proche du territoire est un sujet fondamental. Plusieurs projets portés par des professionnels sont au travail, la Municipalité les soutient et souhaite faciliter leur mise en œuvre.

## LE PROJET DE MAISON DE SANTÉ, AU BOURG DE VIC

Une nouvelle maison de santé va bientôt voir le jour à Vic le Comte. Porté par une association regroupant plusieurs professionnels de santé du centre-bourg, le projet va s'implanter en face de l'EHPAD à proximité de la caserne des sapeurs-pompiers.

**L'équipe pilote** est composée des professionnels suivants : Geneviève Nourrisson (dentiste), Élodie Ducrot et Pierre Glace (médecins généralistes), Aurélien Jarlier (infirmier), et Anne Ducher (ostéopathe).



## LE DÉMÉNAGEMENT/AGRANDISSEMENT DE LA PHARMACIE, AU BOURG DE VIC

Suite à la création de France Services (qui intègre les services postaux) et au regroupement des services de Mond'Arverne en utilisant l'ancienne trésorerie, **la pharmacie Bon** a pour projet de déménager dans l'ancien centre administratif, à l'angle du boulevard du Jeu de Paume et du boulevard de Beussat.



## LE PROJET DE PÔLE PÉDIATRIQUE, BOULEVARD DU CHAMBON À LONGUES

De manière complémentaire à l'offre de santé proposée au sein de la maison de santé de la Comté et sur la commune, un projet vise à créer **un pôle pédiatrique** autour de deux pédiatres, les docteurs Amandine Bruel et Céline Perrin, ainsi que trois professionnels de santé paramédicaux exerçant auprès des enfants.



# Du nouveau

## DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

### Les changements

#### DEPUIS LA RENTRÉE 2021



Suite au départ de Michaël AHOND, **Aurélie ROUDEL est la nouvelle Directrice des Services Techniques et de l'Urbanisme (DST)** depuis septembre 2021. Membre de la direction générale, elle a pour missions :

- le suivi des travaux, chantiers et grands projets de la commune.

Ainsi, elle pilote les relations avec les prestataires extérieurs, les procédures de commande publique jusqu'à la réalisation des projets ;

- le pilotage du Centre Technique Municipal, en lien direct avec le responsable de service et les chefs d'équipes ;
- le suivi des dossiers d'urbanisme, avec l'appui de Virginie JOHANEL (assistante urbanisme et services

techniques). Elle est l'interlocutrice pour la commune sur le dossier du futur PLUi, en cours d'élaboration par Mond'Arverne Communauté ;

- elle travaille également en équipe avec le Chef de projet Petites Villes de Demain sur divers dossiers tels que l'élaboration du plan guide et du plan de circulation.



En poste depuis octobre 2021, **Arnaud VERGNE est le Chef de projet Petites Villes de Demain** pour la commune dans le cadre du Programme national porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et du plan de relance gouvernemental. Il a pour missions de mettre en œuvre la politique de développement durable, de préservation du cadre de vie et de redyna-

misation du centre-ville de la Municipalité. Il coordonne la conception du projet de territoire engagée par le biais du **Plan guide communal** afin de fixer un cap pour les 10 années à venir. Il pilote les actions et opérations de revitalisation à mettre en place suite aux différentes études réalisées telles que récemment l'analyse des flux de circulation, de la vitesse et de la sécurité, des mouvements piétons ou de l'occupation des stationnements pour repenser la circulation sur des lieux stratégiques

de la commune et faciliter ainsi le quotidien des vicomtois. Dans une approche d'accompagnement du dynamisme du centre-bourg, son rôle est également d'être à l'écoute des acteurs locaux (commerçants notamment) pour être force de proposition en matière économique et écologique dans le but d'améliorer le cadre de vie de la ville. Un poste transversal qui nécessite un travail collectif avec les autres services de la Mairie et de nombreux partenaires.



Depuis début février, **Stéphane FRAISSE** remplace Gerald LÉVÊQUE au poste de Responsable de l'équipe Bâtiment - fêtes et cérémonie du Centre Technique Municipal. Anciennement responsable de l'équipe

technique et moyens généraux d'un important lycée en Gironde, son expérience du terrain sera déterminante pour la gestion de l'ensemble des missions de son équipe.

# Réhabilitation & extension

## DES ÉCOLES DE LONGUES

### Vers une cité scolaire inclusive

Porté par la commune, le projet de réhabilitation et d'extension des écoles maternelle Sonia Delaunay et élémentaire Marcel Pagnol débutera en novembre 2022, après les phases d'étude menées sur 2021/2022.

S'inscrivant dans la continuité des projets déjà réalisés sur les écoles de Vic entre 2008 et 2020, ce projet vise à :

- la rénovation et la mise aux normes des bâtiments existants des deux écoles,
- la construction d'un bâtiment neuf commun à celles-ci, situé sur

un terrain en continuité, permettant la création d'une nouvelle salle de restauration scolaire ainsi que d'une salle d'activité.

#### BUDGET ET PLANNING PRÉVISIONNEL

**Bâtiment nouveau :**  
**1 550 400 € TTC**  
novembre 2022 / mars 2024

**École élémentaire :**  
**2 132 400 € TTC**

**École maternelle :**  
**1 711 200 € TTC**

Outre la rénovation globale des bâtiments et l'extension nécessaire des écoles, ce projet poursuit plusieurs objectifs : exemplarité environnementale (choix des matériaux, réduction des consommations énergétiques, végétalisation), inclusion scolaire, amélioration architecturale, mise en accessibilité complète et déploiement du numérique.

De nombreuses subventions sont sollicitées, avec l'objectif d'atteindre les 70% de financement : État, Europe, Région Auvergne-Rhône-Alpes et Département du Puy-de-Dôme.



## L'INCLUSION SCOLAIRE AU COEUR DU PROJET

Contribuer à construire une école inclusive est un enjeu central. Le projet d'extension et de réhabilitation des écoles de Longues est pensé pour permettre l'inclusion, soit dans les écoles ordinaires, soit au travers d'une unité médico-sociale, dont la construction a débuté en décembre 2021, pour une ouverture prévue en septembre 2023. En accord avec l'ARS, l'Éducation Nationale et la commune, l'association ALTERIS a acquis une parcelle sur le terrain voisin afin de construire une unité médico-sociale, laquelle s'intégrera dans le

périmètre scolaire. Environ 20 enfants porteurs d'un handicap (notamment des troubles de Spectre de l'Autisme) seront accueillis sur site. Au-delà, l'unité médico-sociale sera le support d'accompagnements réalisés sur le sud du département, en particulier dans les écoles ordinaires, pour des enfants atteints de troubles de spectre de l'autisme, de déficience intellectuelle ou du psychisme. Enfin, deux outils existants depuis septembre 2020 seront pilotés par cette unité de Longues :

- l'Unité Élémentaire pour Enfants

Autistes (UEEA) qui accueille, à temps plein, 10 enfants à l'école élémentaire des Martres-de-Veyre ;

- l'Unité Maternelle pour enfant Autistes (UEMA) qui accueille, à temps plein, 7 enfants. Initialement installée à Saint Amand Tallende, l'UEMA arrive à Vic le Comte au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, à l'école maternelle Elsa Triolet dans l'ancien logement de fonction.



## QUESTIONS À EVA CUBIZOLLES

adjointe à l'éducation, l'enfance et la jeunesse



### POURQUOI LA MUNICIPALITÉ ENGAGE CE PROJET ?

Toutes les écoles de la commune nécessitaient d'être réhabilitées. Après les travaux sur les 2 écoles de Vic entre 2008 et 2020, nous nous sommes engagés sur la réhabilitation et l'extension des écoles de Longues. C'est un projet phare du mandat de l'équipe municipale, il me tient particulièrement à cœur !

### EN QUOI CE PROJET EST DIFFÉRENT D'UNE RÉHABILITATION CLASSIQUE D'ÉCOLE ?

Outre le fait qu'il s'agit d'un projet ambitieux pour répondre aux besoins des acteurs de la vie scolaire, les enjeux de l'environnement et du numérique sont vraiment pris en compte. L'opportunité d'utiliser une partie du terrain voisin pour agrandir les écoles et pour accueillir un partenaire du médico-social est également une vraie chance. Ce projet est novateur, il peut devenir un exemple sur la dimension inclusive.

### QUELLE EST VOTRE MÉTHODE ?

Si ce projet est la traduction de l'ambition de la Municipalité pour les écoles, il repose sur la prise en compte des besoins exprimés au fil des années. Cela nous a servi de base pour élaborer le programme, avant même de recruter l'architecte. Un comité de pilotage a été constitué avec les élus et les différents acteurs de la vie scolaire pour suivre les grandes étapes du projet. Enfin, nous veillons à faire du lien entre les différents acteurs des écoles, c'est fondamental pour la réalisation de ce projet qui va durer jusqu'en 2026 !

## Travaux dans les cours des écoles

De nouveaux aménagements ont été réalisés par le Centre Technique Municipal dans les cours d'écoles :

### E. TRIOLET

- déplacement du bac à sable
- table de jeux à partir d'un vieux panneau de signalisation
- installation d'une table pique-nique supplémentaire en garderie
- préparation d'un espace ombragé à côté de l'Algeco

### J. PRÉVERT

- installation de nouveaux mobiliers
- installation de deux bacs de jardinages (potagers, etc.)
- installation de bacs de fleurs sur les grilles d'entrée

### S. DELAUNAY

- installation du nouveau jeu de cours
- préparation du jardin pour les plantations du printemps
- plantation d'un nouvel arbre dans la cour

# Nos écoles

## À L'HEURE DU NUMÉRIQUE !

### Des investissements pour la continuité pédagogique

Des investissements conséquents sont réalisés depuis une dizaine d'année pour développer le numérique dans les établissements scolaires. La crise sanitaire a toutefois montré la nécessité de franchir un nouveau cap, en s'appuyant sur les référentiels de l'Éducation Nationale.

À partir de la politique municipale visant à doter les écoles du meilleur niveau d'équipement possible afin de répondre aux besoins actuels, l'opportunité d'un appel à projet de l'État, dans le cadre du plan de relance, a été saisie pour accélérer les investissements.

Sur la base d'un travail collabo-

ratif au printemps 2021 avec les équipes enseignantes ainsi que les conseillers numériques de l'Éducation Nationale, les besoins ont été identifiés. Au final, le projet porte sur le renouvellement, sur deux années (2021 et 2022), d'une partie importante du parc informatique, avec des subventions au titre du projet France Relance Numérique : un volet d'équipement subventionné à 70% et un volet pour les ressources, subventionné à 50%. Le projet global ayant obtenu l'accord de financement, la convention a été votée en septembre 2021 par le Conseil Municipal.

L'action globale porte donc sur l'achat de 50 ordinateurs (matériels, ressources et périphériques) et l'achat de chariots permettant la sécurisation et le transport du matériel. Certains ordinateurs enseignants sont également changés et chaque école sera équipée d'une flotte mobile de 15 ordinateurs portables.

Ces achats permettront la mise en place d'un socle numérique de base fixé par classe ainsi que d'un équipement mobile mutualisé par école.

#### NOUVEAU

### Un portail famille pour les services périscolaires

Avec la volonté de simplifier l'accès aux services pour les familles, un tout nouveau portail numérique sera bientôt accessible à partir du site internet de la commune, via un espace personnel et sécurisé. Les parents pourront ainsi gérer les factures, leurs règlements, les inscriptions, consulter les infos du service périscolaire, etc. Ce nouveau projet devrait être mis en place pour la prochaine année scolaire.

Porté par la commune il a fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet France Relance Numérique. Une réponse favorable a été obtenue, avec la prise en charge de ce projet à 100% par l'État.

### Un engagement contre le gaspillage alimentaire

Outre le travail sur les approvisionnements en produits frais, locaux et bios, la commune a engagé une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire. Le laboratoire départemental TERANA a été retenu pour accompagner cette démarche sur deux années. Il devra aboutir sur des solutions adaptées aux services du restaurant municipal.

Cette démarche permettra également d'atteindre les objectifs de la loi Egalim, en développant une alimentation saine, de qualité et cuisinée avec des produits frais et locaux.

Après un bilan et un diagnostic posé, l'équipe de travail constituée des agents, des responsables de service et des élus se réunie régulièrement

afin de développer la méthode choisie et d'intervenir directement dans les écoles, à la cuisine centrale et auprès des équipes périscolaires. Par la mise en place d'outils simples, tels que la pesée corrective des déchets, le gaspillage sera ainsi minimisé tout en sensibilisant les enfants et en protégeant l'environnement.

Une classe témoin a été sélectionnée pour analyser les résultats à Marcel Pagnol, celle des CM1.



# Petites Cités

## DE CARACTÈRE

### La commune homologuée

Avec un cadre de vie de qualité et un riche patrimoine, Vic le Comte vient d'être reconnue «Petite Cité de Caractère» !

Après une candidature formulée début 2021, un gros travail a été mené pour élaborer le dossier de candidature jusqu'en juin 2021. La Commission d'homologation s'est ensuite tenue le 14 octobre afin d'évaluer l'implication et les actions de la ville pour la valorisation du patrimoine et du tourisme. Les projets en cours ou à réaliser ont également été évoqués et présentés lors d'une visite en ville qui a permis au jury d'apprécier le travail fourni en pleine immersion dans le cœur du centre-bourg ancien.

Le vendredi 17 décembre, la com-

mission nationale a validé l'homologation de la commune. Ainsi, dès sa 1<sup>ère</sup> candidature, Vic le Comte a été retenue, directement avec le statut de commune homologuée à compter de 2022. Cela permet un accompagnement par l'association des Petites Cités de Caractère tant en ingénierie patrimoniale et touristique, par la mise en place d'un plan d'actions pluriannuel de 5 ans, que par le biais de subventions pour mener à bien l'ensemble des projets futurs.

C'est d'abord une grande fierté pour notre commune et le territoire. Cela vient également marquer la cohérence du projet politique porté par l'équipe municipale

et récompenser l'énorme travail réalisé en 2021. Élus, agents, partenaires (Mond'Arverne, Office du tourisme, Fondation du patrimoine, associations, acteurs du territoire...) : un grand bravo et surtout merci pour l'engagement et le travail en commun !

Cette marque permet ainsi à la ville de conforter son image de « capitale de la Comté d'Auvergne ». Et maintenant, faisons vivre notre «Petite Cité de Caractère» !



### Acquisition du Chai

En cohérence avec la politique de dynamisation des activités du centre-bourg et de valorisation du patrimoine, la commune a décidé de l'acquisition du Chai, situé passage Saint-Pierre. Il s'agit d'un bâti du 18<sup>ème</sup> siècle avec voûtes apparentes, propriété de la commune jusque dans les années 1960. Localisé en plein cœur du bourg historique et à proximité des lieux de vie, il offre une position structurante où sa vocation sera celle d'une halle pouvant accueillir des événements très divers dans le bourg historique, tout en proposant un espace différent au 1<sup>er</sup> étage dont l'usage reste encore à affiner.

La place Saint-Pierre et le Chai constitueront dorénavant un espace structurant pour la vie et les événements du bourg historique, en parallèle notamment de la place du marché.



# En feuilletant les archives...

## La révolte

## des Gaschiers

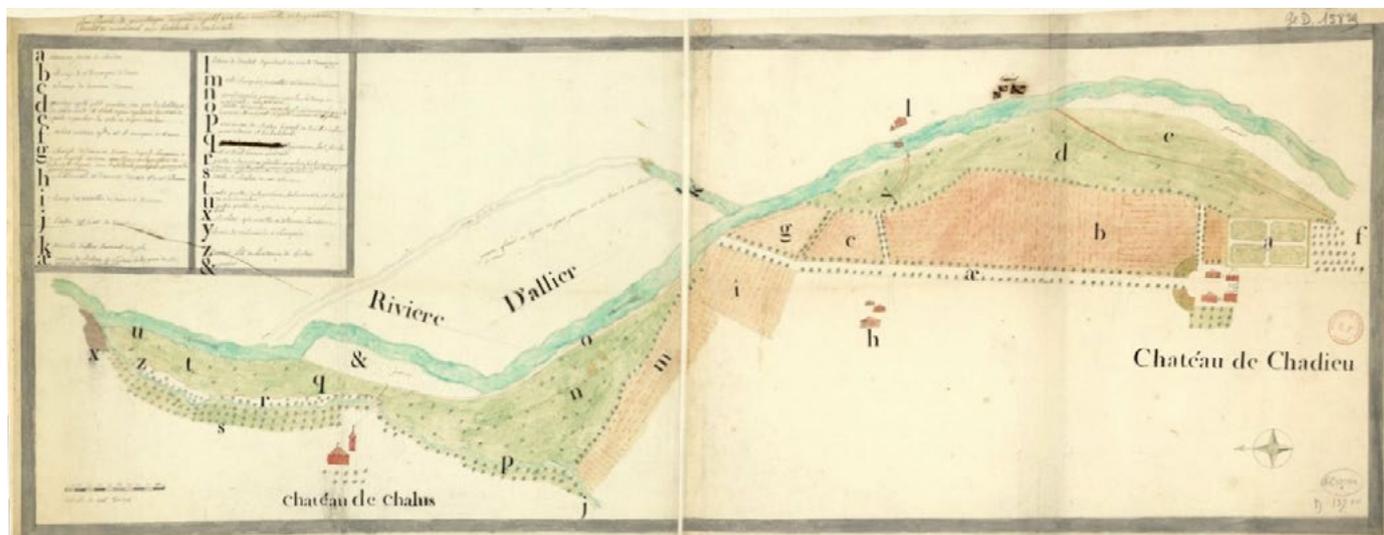
### SOULÈVEMENTS POPULAIRES DES VICOMTOIS CONTRE LE SEIGNEUR DE CHADIEU

Sous l'Ancien Régime, le visage de la campagne française est très différent de celui qu'il offre de nos jours : les clôtures faisant partie du paysage actuel, sont peu présentes. Cette caractéristique est la conséquence directe d'un droit d'usage appelé « vaine pâture », qui permet de faire paître gratuitement son bétail en dehors de ses terres, dans les bords des chemins, les friches, les terres nues de leurs cultures. Cette pratique est également en vigueur tout au long de l'année dans les biens communaux. Les biens communaux ou prés communaux sont des biens fonciers, le plus souvent forêts et pâturages, que les habitants d'une localité exploitent en commun : ils sont la propriété collective de la communauté et permettent aux plus pauvres d'entretenir du bétail et de survivre même sans posséder de terre. La communauté des habitants de Vic le Comte n'a jamais été riche en terres collectives. Elle ne possède que deux terrains situés aux portes de la ville : les Molières et la zone

marécageuse des Creux. Ils servent essentiellement à l'élevage d'un menu bétail des petits paysans et des pauvres. La communauté a également l'usage de terres qui se situent sur la rive gauche de l'Allier, dans la seigneurie de Monton, à proximité du château de Chadieu. En effet, en 1425, les vicomtois ont obtenu du seigneur de Monton, Louis Beaufort-Canillac, un droit de pacage sur les grands Gaschiers et petits Gaschiers en échange de leur aide pour la construction d'une digue permettant de contenir les crues de l'Allier.

Mais en 1627, François de Beaufort-Canillac décide de faire construire sur ses terres de Chadieu un château. Interdisant aux vicomtois l'accès aux Gaschiers, il fait saisir leurs animaux. Puis, en 1662, il fait défricher les Gaschiers et les met en culture. Un long procès lié à la contestation de la propriété s'engage alors entre la communauté des habitants et les seigneurs de Monton. Des révoltes paysannes éclatent régulièrement.

En février 1666, des vicomtois armés de haches et de pioches saccagent les plantations du seigneur. Fin mars, ce sont quelques huit cents habitants qui se rassemblent au son du tocsin et crient leur colère sous les fenêtres du château de Chadieu. Une bagarre entraîne la mort du cuisinier du seigneur. Si les choses semblent se calmer pendant quelques décennies, le conflit reprend à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1770, les domestiques du Comte de Tane, seigneur de Chadieu, armés de fusils, mettent en joug quelques habitants qui gardent leurs bestiaux et confisquent ces derniers. En juin 1776, ce sont cette fois les vicomtois qui prennent les moutons du Comte, les chargent sur des barques et leurs font traverser l'Allier pour les amener à Vic. Le Comte et ses domestiques, arrivés trop tard, échangent des jets de pierre avec les vicomtois, sans pour autant récupérer les moutons. En réponse, le Comte confisque à son tour « douze à quinze bêtes à corne » appartenant aux vicomtois !



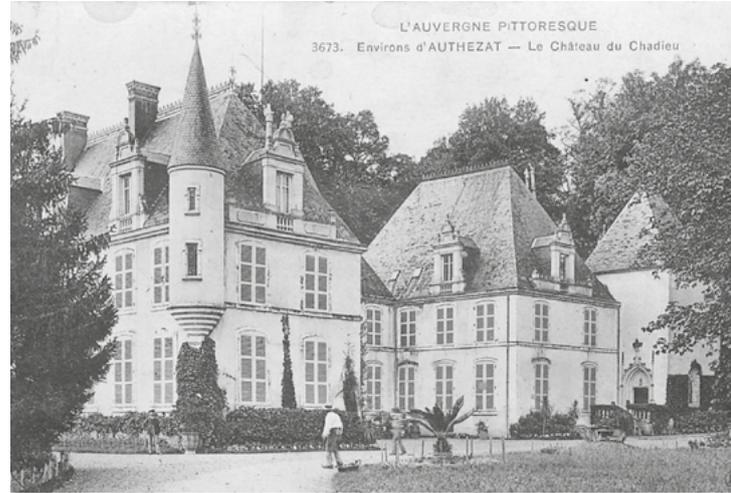
Gravure des Gaschiers de l'Allier et château de Chadieu • Bibliothèque Nationale Gallica

On connaît l'évènement par la « relation des attroupements » qu'en fait le Comte dans un long courrier adressé le 10 juin à l'intendant d'Auvergne : « Le 4 au matin [...] nous vîmes descendre de toute part une nuée de paysans armés de fusils, de pioches, de pèles ferrées et de gros bâtons [...] au nombre de six ou sept cent. Ils vinrent dans le jardin, brisèrent de jeunes papiers avec les pieds en criant fort « c... de Comte, nous te mettrons en pièce ». Il y eut toute sorte d'horreurs qu'ils me crièrent. J'ai défendu à mes domestiques de dire la moindre chose, ils seraient venus raser ou mettre le feu au château, c'était leur intention. Je me vis un moment forcé de prendre mon petit-fils et de me sauver à Authezat chez Madame la Marquise d'Oradour ».

La question de l'accès à la terre, celles des droits d'usage et des communaux, s'ajoutant au poids de la seigneurie, prennent une acuité plus grande dans toute l'Europe à la fin du XVIIIe siècle. Phénomène ob-

servé d'abord en Angleterre à l'initiative de grands propriétaires terriens, l'exploitation collective est peu à peu abandonnée dans de nombreux pays au profit de la culture individuelle. En France, des actions judiciaires de communautés villageoises contre leur seigneur pour récupérer des terres communales qu'elles considèrent comme usurpées sont nombreuses. Journées d'émeutes avec bris de clôture à l'occasion de privatisation de communaux sont observées partout. Faisant fi des révoltes populaires, des édits royaux autorisent entre 1769 et 1781 le partage des communaux et permettent aux propriétaires de soustraire leurs cultures aux usages collectifs.

Quelques années après, la Révolution française fait certes le choix de l'abolition complète du système seigneurial mais vote aussi des lois dont l'ambition reste la promotion de la petite propriété individuelle, mettant ainsi un terme définitif aux pratiques agricoles collec-



tives et aux terrains communaux. Ces transferts d'usage de propriétés ont d'importantes conséquences sociales, mais aussi environnementales avec un défrichement sévère de nombreux bois.

RETOUR EN IMAGES

# Les derniers évènements

## DE 2021

**LES 500 ANS DE LA SAINTE CHAPELLE,  
UN ANNIVERSAIRE FESTIF**



**LES HIVERNALES DE LA COMTÉ,  
DE RETOUR AVEC LA 3ÈME ÉDITION**



# Programme culturel

FÉVRIER - JUIN 2022

## ••DRÔLE DE SORCIÈRES

23 février à 10h30

Salle Henri Reynaud, Couvent des Dames

3-10 ans - durée : 30 min

avec Mond'Arverne Communauté

Entrée gratuite

Inscription obligatoire sur

<https://mediatheques.mond-arverne.fr>,

par mail à [reseaulecture@mond-arverne.fr](mailto:reseaulecture@mond-arverne.fr)

ou téléphone au 04.73.69.18.78

« C'est une sorcière qui vous parle. C'est une sorcière qui a écrit ce livre. Si vous ne souhaitez pas qu'une sorcière entre ici, il est encore temps de fermer le livre... »



## •• «SOURCES, ÎLES» DE MARGUERITE du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril

Exposition à l'espace d'art Le Trampoline

Organisé par Matières d'Art

Entrée gratuite



## ••BAL DE LA SAINT- PATRICK samedi 19 mars à 20h20

Halle du Jeu de Paume

en partenariat avec Trad' en Vic'

Tarif : 8€

## ••LES FOUS ET LES SAGES samedi 9 avril à 20h45

Concert de Printemps de l'Orchestre d'Harmonie

Stade André Boste

Entrée libre

## ••TRAVELING MUSICAL

vendredi 29 avril à 20h30

Concert de l'Orchestre d'Auvergne

Musiques de films

Sainte-Chapelle

en partenariat avec le Lions Club Cournon Rives d'Allier

Tarifs : 20€

Résa : par téléphone au 06 07 35 25 58 ou 06 86

98 26 65 / billetterie sur place le soir du concert

et à partir du 15 mars 2022, à ACACIA, Fleuriste 90

boulevard du jeu de Paume à Vic le Comte.

## ••1944-2022 MÉMOIRES D'ENGAGEMENTS : LES VICOMTOIS AU MONT-MOUCHET Jeudi 5 mai à 20h30

Halle du Jeu de Paume

Entrée gratuite

**Projection du film** : «Vic le Comte en deuil» : ob-  
sèques des résistants morts au Mont Mouchet, do-  
cument anonyme filmé en juin 1944 à Vic le Comte  
issu des Archives départementales du Puy-de-Dôme.

**Conférence d'Aline Fryzman**, professeur en classe  
préparatoire au lycée Blaise-Pascal, docteur en Histoire  
**Intervention d'Eddy Ozziol**, professeur d'Histoire  
et collectionneur qui présentera 5 objets issus de  
sa collection

**Table ronde, témoignages.**

## ••FÊTE DE LONGUES 17, 18 et 19 juin

vide-grenier toute la journée, nombreuses anima-  
tions

## ••FÊTE DE LA MUSIQUE 17 et 18 juin en soirée



## Label Terre de Jeux 2024

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques que la France accueille en 2024, le label Terre de Jeux 2024 a été créé afin de promouvoir le sport et de partager l'enthousiasme de pratiquer toutes les disciplines ensemble. Dans une ambition commune, celle de rendre le sport accessible à tous au quotidien, la commune, candidate au label, a été sélectionnée et s'est engagée en partenariat et aux côtés des associations sportives à faire vivre plus fort le sport grâce à différentes actions au cours des années à venir et jusqu'en 2024. Thomas Heyraud a été nommé élu référent pour accompagner ces actions et les associations.

20  
TERRE  
DE JEUX  
24

# Vous avez dit

CULTURE !

## Un nouveau partenariat pour le Trampoline

L'espace d'art "Le Trampoline" a ouvert ses portes en 2018, successivement géré en partenariat avec l'association Magnésie puis directement par la ville. Au fil des mois, il a proposé une programmation riche et variée alliant temps d'exposition, ateliers créatifs, médiations scolaires, temps de résidence et de rencontre avec les artistes.

En ce début d'année 2022 et pour conforter ce lieu d'échange intergénérationnel du centre-bourg, la commune confie la gestion de cet espace à l'association Matières d'Art, partenaire déjà connu lors des Hivernales avec le marché de la création actuelle et durant l'été avec les rencontres de la céramique actuelle. Cette évolution vise à conforter la dynamique des métiers d'art à Vic le Comte, en cohérence avec la sélection en tant que « Petite Ville de Demain » ainsi que l'homologation à la marque « Petite Cité de Caractère ».

Cet engagement est inscrit dans un travail global de redynamisation du bourg historique et pour la valorisation du patrimoine local touristique. Une convention cadre d'une durée de 3 ans renouvelable a donc été votée au Conseil Municipal du 6 décembre et signée pour mettre à disposition les locaux du Trampoline.

Le Trampoline devient donc un lieu de vulgarisation des métiers d'art, un lieu de production artistique et un tremplin pour ces artistes multidisciplinaires en plein cœur de ville regroupant les infrastructures du centre-bourg et de nouveaux projets.



Pour le lancement de ce nouveau partenariat, Matières d'Art vous présente l'exposition « Sources, îles » de Marguerite autour du thème du papier. À découvrir du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril.



### 500 ans de la Sainte-Chapelle : la « force de l'âme » reste à Vic le Comte

Afin de garder en mémoire les 500 ans de la Sainte-Chapelle, l'œuvre réalisée par l'artiste Nes Rivera, designer métal, dans le cadre de l'exposition en lien avec l'évènement a été acquise par la Municipalité.

Créée durant sa résidence d'artiste, in situ sur le parvis du Trampoline et représentative de la forme de la flèche de la Sainte-Chapelle et d'une des vertus du retable : la force, cette création, toute de dentelles de fer, restera le témoin et symbole artistique de l'anniversaire de cet édifice remarquable.

Une acquisition rendue possible grâce à une subvention du Conseil Départemental, accordée sur proposition des Conseillers Départementaux du canton.



# Le comptoir

## DE LA COLOMBE

**C'EST NOUVEAU,  
C'EST GOURMAND,  
C'EST GOURMET !**

**Benjamin et Carole ont posé leurs valises il y a quelques mois pour donner une seconde vie au restaurant place de la République dans notre beau centre-bourg.**

Le Comptoir de la Colombe vous accueille désormais dans un tout nouveau décor chaleureux et contemporain pour vous proposer une expérience culinaire colorée, fleurie et parfumée qui vous ravit les yeux autant que les papilles ! Créée par le chef cuisinier, Benjamin Fabre, la carte gourmande propose des plats du terroir auvergnat concoctés grâce aux petits producteurs locaux avec des produits frais, de qualité et de saison.

Côté expérience, le chef a fait ses armes auprès de grands étoilés français (Régis Marcon et Paul Bocuse), avant de travailler comme chef à Clermont-Ferrand dans plusieurs restaurants.

C'est en 2020, avec la création du service traiteur La Colombe Gourmande qu'il prend son envol avant d'ouvrir le restaurant Le Comptoir de la Colombe.

Sa signature : une cuisine créative et subtile, inspirée des plats traditionnels de la gastronomie française pour régaler nos papilles et tous les palais.

### INFOS PRATIQUES

**Carte du midi**  
à partir de 11€

**Carte du soir**  
mets fins d'inspiration  
gastronomique à partir de 37/39€

**Les brunchs**  
Tous les Dimanches, nous vous proposons nos brunchs à emporter avec une partie sucrée, une partie salée et une partie viennoiserie.  
Tarif de 25€ à 29€/personne

**Service traiteur**  
La Colombe Gourmande  
pour vos événementiels



### LE COMPTOIR DE LA COLOMBE

04 73 73 01 35  
Place de la République

Retrouvez toute l'actu sur Facebook :  
[/Lecomptoirdelacolombe](https://www.facebook.com/Lecomptoirdelacolombe)

# Ça bouge à Vic



État civil arrêté au 10 Janvier 2022

## Mariages

05/06/2021 : Bénédicte DUPIC & Franck CHATAIGNER

05/06/2021 : Marion GAUCHEROT & Christophe MORAND

26/06/2021 : Séverine PASTOUREL et Eric RIEUTORT

24/07/2021 : Anaïs LOUIS & Pierrick MINET

28/08/2021 : Marine BREUILS & Aurélien PAGANELLI

20/11/2021 : Élodie BOLLENGIER & Marc GUISEPPI

18/12/2021 : Christelle JOURNY et René ROMME

## Pacs

09/06/2021 : Patricia BARRIER & Jean-François VILLARD

23/06/2021 : Laura VIGIER & Geoffrey PERRET

01/07/2021 : Fouzia DIOURI & Damien BEAUNE

15/07/2021 : Julie GAUTHIER & Boris PELTIER

06/08/2021 : Maryline LAURENT & Mickael THÉVENIN

19/10/2021 : Cyrielle BUON & Nicolas DUCHESNE

22/10/2021 : Élodie GATIGNOL & Jérôme BURGUES

22/10/2021 : Aurélie GERMANE & Mathieu COMBES

24/12/2021 : Stéphanie RISPAL & Guillaume COUDERT

## Naissances

06/07/2021 : Inna PISTER MARTINS

15/07/2021 : Gabin COUDERT

19/07/2021 : Alice MAILLARD

22/07/2021 : Lucas MAGAUD

25/07/2021 : Camélia MOUFFOK

29/07/2021 : Charlie METENIER

15/08/2021 : Alice DUCHESNE

08/09/2021 : Eloan PISSARD SOULIER

26/09/2021 : Sandro VIEIRA

29/09/2021 : Soraya AMZIL

06/10/2021 : Romane CLADIÈRE

07/10/2021 : Maëllan COUVE

23/10/2021 : Jade FERREIRA

24/10/2021 : Rùlyan PISTER

11/11/2021 : Emmy OLEA

14/12/2021 : Aïden CELERIER

## Baptêmes républicains

19/06/2021 : Tylio COLLET

10/07/2021 : Éline VASSORT

20/11/2021 : Éline GUISEPPI

04/12/2021 : Léonard GUILLAUME

## Décès

10/07/2021 : Jean LACROIX

*Vous souhaitez que votre mariage, votre pacs ou la naissance de votre enfant figure dans l'état civil du prochain bulletin municipal, signalez-le en Mairie au service état-civil lors de vos démarches administratives.*



# Des infos

## PRATIQUES

### Les élections 2022

Plusieurs élections se tiendront cette année :

- **les présidentielles, les dimanches 10 et 24 avril**
- **les législatives, les dimanches 12 et 19 juin.**

Les personnes volontaires pour contribuer à tenir les bureaux de vote peuvent se signaler auprès du secrétaire général de la Mairie.

#### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

**La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 4 mars.**

Pour s'inscrire sur une commune vous pouvez soit le faire directement dans la Mairie de vos futurs votes soit sur internet via

[www.inscriptionelectorale.service-public.fr/](http://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/)

Il faut également :

- être domicilié ou résider sur la commune
- être soumis aux impôts locaux de la commune
- être gérant ou associé

d'une entreprise située sur la commune.

Vous aurez besoin d'un justificatif de moins de 3 mois sur lequel figure votre nom et adresse (par exemple : une facture d'eau, électricité, gaz ou téléphone hors portable ; une attestation d'assurance habitation ; une quittance de loyer non manuscrite ; un bulletin de salaire ou titre de pension ; une redevance d'enlèvements des ordures ménagères).

Si vous résidez en maison de retraite, fournir une attestation du directeur de l'établissement en question sur laquelle figure l'adresse et certifiant la réalité de l'hébergement.

#### INSCRIPTION D'OFFICE DES JEUNES

Les dernières inscriptions d'office sur les listes électorales en vue de la participation à l'élection présidentielle concerneront les jeunes recensés au plus tard le 31 décembre 2021.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 4 mars 2022, date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle, les jeunes venant se faire recenser devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales s'ils peuvent et souhaitent voter. Pour cette inscription volontaire, utiliser le formulaire Cerfa en Mairie ou rdv sur

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)

#### À Noter

Pour vérifier votre lieu d'inscription : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

Les cartes électorales seront envoyées au domicile des électeurs 15 jours avant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle.

### Usage illégal d'un terrain agricole

Alors qu'il est indispensable de préserver les terres agricoles et de veiller au respect des règles communes notamment en matière d'urbanisme, des usages illégaux ont été constatés depuis septembre 2021, notamment sur un terrain agricole situé route d'Ambert.

Étant illégale et n'ayant obtenu aucune autorisation, cette installation a été condamnée par la Municipalité, qui a demandé le retrait de ces installations. Toutes les démarches ont été entreprises par la commune, en lien avec la gendarmerie : mé-

diation pour rappeler les règles, refus de la demande de raccordement à l'eau et contestation des aménagements sur le terrain, rédaction d'un Procès-Verbal d'infraction puis transmission aux services de l'État et au Procureur de la République, dépôt de plainte, saisine des autorités de l'État (Préfet du Puy-de-Dôme et Procureur de la République) et des organismes agricoles dont la vocation est la protection des terres agricoles (chambre d'agriculture et SAFER).

La commune ayant réalisé toutes les démarches possibles, cette situation est maintenant entre les mains de la justice qui se prononcera avant l'été.

Dans l'immédiat, le terrain municipal mobilisé en période estivale (pour permettre le stationnement temporaire des communautés de voyageurs) restera fermé jusqu'à nouvel ordre, en raison de sa proximité avec l'installation contestée et de l'impossible cohabitation de ces deux usages.

# Ils ont la parole

## Majorité

AVEC VOUS, AGISSONS

*Vicomtoises, Vicomtois,*

Malgré le contexte sanitaire, l'équipe municipale est pleinement engagée pour mener à bien le projet porté lors des élections, avec des initiatives fortes répondant aux besoins de la population. Outre la présence terrain au plus près des acteurs de la vie locale, l'année 2021 a été marquée par l'instauration de dispositifs en faveur du dialogue citoyen : retour des "cafés citoyens", création d'une permanence sans rendez-vous, tous les premiers lundis du mois.

La forte mobilisation de l'équipe municipale, au quotidien, permet

d'engager de belles initiatives, avec notamment :

- les centres de vaccination éphémères,
- la recherche de financements supplémentaires, tels que la subvention du fond "Transformation numérique des Territoires" qui vient d'être attribuée et qui permettra de financer 100% du "portail citoyen" et du nouveau site internet.

En 2022, le Conseil Municipal des Enfants se mettra en place et les adolescents seront associés pour envisager la création d'espace de loisirs libres.

Facebook : @avecvousagissons

Antoine Desforges	Delphine Cousinié
Cécile Durand	Élodie Pineau
Laurent Bégou-Margeridon	Gilles Paulet
Valérie Dupouyet-Bourduge	Danielle Vasson
Cyrille Fayolle	Jean-Paul Alary
Catherine Fromage	Axel Wimmel
Jean-Yves Galvaing	Cendrène Allais
Eva Cubizolles	Stéphane Maury
Jean-Claude Areste	Robert Delabre
Bernard Brun	Audrey Granet
Annie Seys	Thomas Heyraud
Patricia Chaput	

## Opposition

SOYONS VIC

*Cher(e) Vicomtois(e)s,*

Certains projets initiés par la majorité actuelle nous semblent financièrement hasardeux et pas toujours très cohérents.

La salle du Trampoline en est l'exemple parfait. Les choix de gestion de cet espace contenaient tous les ingrédients d'un échec annoncé. La majorité en place se voit contrainte aujourd'hui de revoir sa copie et d'en modifier son objet et son fonctionnement.

On apprend normalement de ses erreurs, pourtant on vient de nous annoncer l'acquisition non

prévue d'un nouveau bâtiment, sans être en mesure de nous indiquer l'utilisation qui en sera faite et un budget, même approximatif, de cet investissement.

Il est plus que jamais nécessaire d'avoir une politique d'investissement claire, cohérente et respectueuse des contribuables Vicomtois.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente année 2022.

Facebook : @soyonsvic

Paul Brault
Dominique Scalmana
Catherine Daffix-Raynaud
Jean-François Blanc
Pierre Secrétant

## Sans étiquette

Très belle année 2022 !

C'est une année majeure de débats, d'échanges politiques et d'expression de la démocratie. Décidons du destin de la France, votons !

stephaniepicard2020@gmail.com

page Facebook : Stéphanie Picard Conseillère municipale

Stéphanie Picard

# Le p'tit vicomtois

## Chandeleur

POUR LES GOURMANDS

### Le savais-tu ?

La chandeleur a lieu le 2 février soit 40 jours après Noël.

À l'origine le mot chandeleur vient du latin « festa candelarum » qui signifie fête des chandelles.

Il s'agit d'une ancienne fête païenne qui célébrait le dieu des forêts, des plaines et des champs, Faunus (pour les romains) ou le dieu des bergers, des troupeaux et de la fertilité de la terre, Pan (pour les grecs) en parcourant les rues avec des flambeaux. Elle marquait les semailles dans les champs et l'arrivée de jours moins froids.

Le Pape en fait par la suite une fête religieuse où des processions aux chandelles sont organisées.

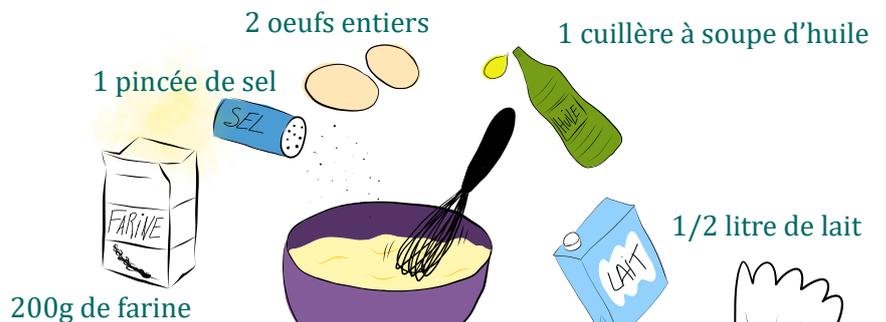
La coutume veut aussi que des crêpes soient cuisinées pour assurer prospérité et bonheur à la famille. Il faut alors faire sauter la 1ère crêpe de la main droite en tenant de la main gauche une pièce d'or.

Aujourd'hui reste surtout la gourmandise, alors place à la dégustation et réalises tes crêpes !

*Fais tes crêpes avec Vikky !*

accompagné d'un adulte

pour une dizaine de crêpes, mélange tous ces ingrédients :



*et hop ! à la poêle !*



*nature, au sucre, au miel, à la confiture ou à la pâte à tartiner... huuuum un délice ! Vive la Chandeleur !*

### A tester !

- **Crêpes au chocolat** : rajouter 5 cuillères à soupe de cacao en poudre non sucré
- **Crêpes à la fleur d'oranger** : rajouter plus ou moins 3 cuillères à soupe selon les goûts
- **Crêpes tourbillons bicolores chocolat-vanille** : séparer la pâte en deux ; rajouter du cacao en poudre dans l'une et de l'extrait de vanille dans l'autre puis à la cuisson faire un tourbillon chocolat directement sur la crêpière ou dans la poêle, verser l'autre pâte par-dessus et voilà le tour est joué ! L'inverse est aussi possible pour un marbrage vanille.

